

L'Afrique invitée à corriger ses faiblesses électorales

PANA, 27 janvier 2011 Addis-Abeba, Ethiopie - Les ministres africains des Affaires Étrangères réunis ce jeudi dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, font l'objet de pression de la part de leurs partenaires étrangers sur la nécessité de corriger les faiblesses électorales sur le continent à l'origine du genre de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire. Le chef de la diplomatie danoise, Lene Espersen, a déclaré lors de la session d'ouverture de la réunion du Conseil exécutif de l'UA que malgré les progrès faits dans le domaine de la démocratisation, les difficultés à organiser des élections libres justes et l'absence d'institutions étatiques convenables constituaient une tendance préoccupante en Afrique. "C'est malheureux d'avoir vu récemment un certain nombre de remises en question des processus et institutions électorales, la Côte d'Ivoire est la dernière en date", a-t-il observé. Toutefois, selon M. Espersen bien que ces incidents soient décevants, "la réponse ferme du continent a montré que l'Afrique possède un ensemble de normes démocratiques définies et d'institutions bien développées pour faire face à ce genre de défis". Le sous-Secrétaire général de l'ONU Abdoulie Jannah, a, quant à lui, dit que l'adoption d'idéaux démocratiques forts par l'UA, visant à améliorer la Bonne gouvernance en Afrique, était en bonne voie. "L'adoption de la Charte sur la démocratie, les élections et la Bonne gouvernance atteste davantage de la ferme conviction et engagement de l'Afrique à établir une architecture de gouvernance pour renforcer son agenda", a noté M. Jannah. Cependant, l'officiel de l'ONU a invité les dirigeants africains à reconnaître que la vision d'un continent totalement démocratique restait un rêve. "Nous devons accepter qu'il existe toujours un fossé entre notre vision en matière de gouvernance et les réalités complexes et difficiles de notre vaste continent", a rappelé M. Jannah. "Indéniablement, les processus électoraux dans certains de nos pays se heurtent à des défis qui doivent être mieux compris et traités". Pour sa part, le ministre japonais des Affaires Étrangères, Takeaki Matsumoto, a annoncé que son pays était disposé à développer des relations plus fortes avec l'Union africaine dans trois domaines. "Le premier pilier de la politique japonaise envers l'Afrique est de contribuer à la paix et la stabilité", a dit le ministre. Le deuxième pilier consiste à améliorer les contributions du Japon au développement de l'Afrique à travers l'aide, ajoutant que, en ce sens, le Japon offre à l'Afrique 380 millions de dollars pour mettre en place des mesures de prévention aux catastrophes et contre les catastrophes et que le Japon veut améliorer ses relations commerciales avec l'Afrique à travers l'accroissement des investissements et l'amélioration des services de soins de santé. Le troisième pilier, selon M. Matsumoto, porte sur la coopération avec l'Afrique dans la distribution de l'aide promise à l'Afrique pour faire face aux problèmes liés au changement climatique et la coopération avec l'Afrique sur des questions d'ordre global. Les ministres des Affaires Étrangères de l'UA, réunis pour proposer un agenda fort au sommet des dirigeants africains prévu ce week-end à Addis-Abeba, doivent faire ressortir l'importance de mettre en application les différentes chartes relatives aux élections et à la démocratie. La Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance, adoptée lors de la 8^{ème} session ordinaire de l'Assemblée de l'UA en janvier 2007, reste dans une large mesure non appliquée faute d'avoir été ratifiée par la majorité des 53 Etats africains. La Charte a reçu 29 signatures et seuls quatre pays, dont l'Ethiopie, le Ghana et la Mauritanie, l'ont ratifiée. Il faut au moins 15 ratifications pour qu'elle entre en vigueur.